



## COMITÉ ASSURER LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 MAI 2025  
EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET  
VISIOCONFÉRENCE)

Membres :  
Mme Geneviève Auclair, vice-présidente et conseillère municipale  
(départ : 15 h 04)  
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal  
Mme Denise Godonou, membre jeunesse  
M. Alain Lafontaine, président et conseiller municipal  
Mme Éliane Monteiro, citoyenne membre  
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Invitées et  
invités :  
M. Carl Blanchet, chef de service – Gestion du territoire  
M. Dany Carpentier, conseiller municipal  
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire  
(départ : 14 h 02, retour : 15 h)  
M. Robert Dufresne, chef de service – Développement, redéveloppement  
et programmes  
Mme Anne Laurence Dumont, architecte paysagiste  
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et  
développement durable  
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (arrivée : 14 h 25)  
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et  
comités  
M. Robert Lajoie, urbaniste en chef – Aménagement et développement  
durable  
Mme Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme  
M<sup>e</sup> Frédérik Malenfant, chef de service – Grands projets et portefeuille  
immobilier  
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal  
Mme Cindy Moreau, cheffe de division – Bureau du développement social  
(départ : 14 h 24)  
M. Sébastien Rhéaume, directeur – Génie  
M. Sébastien Roy, directeur général adjoint – Planification et  
développement (arrivée : 14 h 08)  
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation  
publique  
Mme Pamela Andrea Soto Abasolo, coordonnatrice – Schéma et plan  
d'urbanisme  
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement  
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement  
durable

M. Luc Tremblay, conseiller municipal (départ : 14 h 42, retour : 15 h)  
M. François Vaillancourt, directeur général (arrivée : 14 h 34)

Absence(s) : M. Orlanduccio Fantini, citoyen membre

*Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Alain Lafontaine, président du comité, à 13 h 30. M. Lafontaine souhaite la bienvenue aux personnes présentes et en ligne. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes et en ligne consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 avril 2025**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité le 8 avril 2025 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Plan directeur de revitalisation du Bas-du-Cap : mise à jour 2025-2030**

Une mise à jour 2019-2024 du Plan directeur de revitalisation du Bas-du-Cap adopté en 2019 est présentée au comité. À titre de rappel, le comité Action Bas-du-Cap est composé de la Ville de Trois-Rivières, Innovation et développement économique Trois-Rivières (IDÉ TR), Culture Trois-Rivières, la Corporation des événements de Trois-Rivières et les organismes communautaires du Bas-du-Cap. Le plan d'action, élaboré sur un horizon de dix ans, compte six orientations, dix objectifs et trente-deux actions. Les six orientations du plan d'action sont la vitalité commerciale et économique, l'aménagement urbain et le milieu de vie, l'environnement, les parcs et espaces verts, les loisirs, la culture et le tourisme, la mobilité durable et, enfin, la participation citoyenne. Jusqu'à maintenant, 87 % des actions du plan d'action sont réalisées ou en voie de l'être. Cet accomplissement est le résultat de la mobilisation de plusieurs directions de la Ville ainsi que des différents partenaires engagés dans le plan d'action intégré.

Programme de revitalisation des artères commerciales des premiers quartiers :  
Depuis 2019, onze dossiers ont été complétés et deux autres sont en cours.

Programme d'accès à la propriété :

Soixante-deux dossiers complétés ou en cours.

Programme d'aide aux entreprises commerciales et aux bureaux de professionnels :

Quinze entreprises ou commerces du Bas-du-Cap ont pu bénéficier du programme.

Développement économique et prospection commerciale :

Un mandat a été confié à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) par IDÉ TR. Un groupe Facebook des commerçantes et commerçants a été mis sur pied, avec vingt-neuf commerces participants, et un organisme à but non lucratif regroupant des commerçantes et commerçants a aussi été créé. Diverses activités et des actes de mobilisation sont intégrés au sein des activités du quartier.

Parmi les projets et les activités du secteur, on retrouve les projets structurants publics suivants : le réaménagement de la rue Saint-Maurice en 2018, le stationnement incitatif Saint-Henri en 2019, le plan directeur du quartier Le Relais en 2023, l'aménagement du parc de la maison Houde en 2023, l'amélioration du parc Jean-Guy-Talbot en 2023, le réaménagement du boulevard Sainte-Madeleine en 2024 et les Jeux du Québec au parc Martin-Bergeron en 2025. Du côté de la mobilité durable, des îlots centraux ont été aménagés sur les rues Latreille et Fusey en 2022 et 2023 afin d'aider à la réduction des îlots de chaleur. La largeur totale des voies de circulation a également été diminuée afin d'augmenter la sécurité des usagères et usagers. Du côté des activités, de nombreuses fêtes ont lieu dans le quartier, comme la fête d'Halloween du Bas-du-Cap, la fête d'hiver du Bas-du-Cap, le sentier de Noël, la fête d'été du Bas-du-Cap, la folie des fils, etc. Enfin, des projets structurants privés ont aussi vu le jour, comme le plan directeur du Sanctuaire avec son pavillon d'accueil et la restauration de la basilique, le District Lupel, avec la reconversion de l'usine Cascades Lupel en centre de production agroalimentaire et en accélérateur d'entreprises, la construction de 120 logements abordables sur le site de l'église Sainte-Madeleine ainsi que la Maison des aînés et alternative de Trois-Rivières sur la rue Fusey.

Il est maintenant temps de revoir et prioriser les actions pour les cinq prochaines années, soit de 2025 à 2030.

Attractivité commerciale :

Maintien et promotion des programmes existants, modulation des programmes en fonction des besoins du quartier. Soutien de la formation en cours d'un organisme à but non lucratif qui regroupe des commerçantes et commerçants et des organismes et vise à promouvoir l'attractivité et le dynamisme du quartier. Élaboration d'un plan particulier d'urbanisme sur les principaux axes du Bas-du-Cap afin de mieux encadrer et promouvoir le redéveloppement, dont le redéveloppement commercial.

Résilience face aux changements climatiques :

La réfection des rues se poursuit de manière continue, en intégrant des solutions durables pour une meilleure gestion des eaux pluviales, en augmentant le couvert végétal et en favorisant un apaisement de la circulation. Le projet de verdissement du

stationnement de la bibliothèque Maurice-Loranger est aussi à prioriser.

Habitation et mixité sociale :

Maintien et bonification du programme d'accès à la propriété en continu. Un grand projet de mise à niveau des infrastructures dans le but d'accueillir la densification est aussi prévu. De plus, afin d'encourager le redéveloppement, les différentes opportunités d'acquisition et de décontamination de terrains ou de bâtiments sont à exploiter lorsqu'elles se présentent.

Parcs et espaces verts :

Parmi les projets à prioriser, on retrouve la réfection du parc du Moulin et du parc Jean-Guy-Talbot afin d'en faire deux lieux publics structurants à l'échelle du quartier, ainsi que l'aménagement d'un corridor vert reliant le parc du Relais-Portuaire et le parc du Moulin, en transitant par le site du Sanctuaire.

Programmation culturelle et de loisirs :

Maintien de la tenue d'activités saisonnières dans le secteur du Bas-du-Cap, en collaboration avec les organismes et les commerçantes et commerçants du milieu, et maintien de l'offre d'activités culturelles et événementielles diversifiées à l'Espace Pauline-Julien et à la bibliothèque Maurice-Loranger.

Mobilité active et durable :

Il est prévu de maintenir le réseau de trottoirs lors de la réfection de rues dans le Bas-du-Cap. Une boucle cyclable est en voie d'être créée dans le quartier afin d'en faire découvrir les attraits et d'en faire la promotion. La Ville travaille de concert avec la STTR afin d'améliorer l'offre de transport collectif et en encourager l'appropriation par la population du Bas-du-Cap.

Vivre-ensemble :

Il s'agit d'un nouvel axe au plan d'action, qui consiste à mettre en place des programmes de médiation sociale et de sensibilisation interculturelle avec le concours des associations et organismes du quartier.

Les prochaines étapes sont la publication du bilan et de la mise à jour du plan d'action sur le site Web de la Ville en juin 2025, ainsi que la priorisation et la présentation de demandes budgétaires pour les projets de la période 2025-2030. La réalisation du plan d'action est tributaire de la disponibilité budgétaire, et les équipes de la Ville travaillent sur des façons de fusionner les moyens afin de pouvoir accomplir le maximum. L'équipe de projet souhaite obtenir l'aval du comité afin, d'une part, de poursuivre la réalisation du plan d'action et, d'autre part, de pouvoir en faire l'annonce lors de l'inauguration du boulevard Sainte-Madeleine qui aura lieu le 12 juin prochain.

Les membres discutent et posent des questions sur le nombre d'emplois créés par le bureau de poste et la Maison des aînés, sur les retombées économiques de ces nouveaux emplois dans le secteur, sur l'occupation des cases de stationnement du boulevard Sainte-Madeleine et sur l'accueil de cette réfection au sein de la population. La conseillère du district de la Madeleine se dit satisfaite des travaux réalisés jusqu'à

maintenant.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de poursuivre la mise en œuvre du plan d'action et d'en faire l'annonce lors de l'inauguration du boulevard Sainte-Madeleine le 12 juin 2025. Adopté à l'unanimité.

[...]

**Date de la prochaine réunion :** le mardi 10 juin 2025 **de midi à 13 h 30.**

**Levée de la réunion**

Il est 15 h 15 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

---

M. Alain Lafontaine  
Président du Comité et  
conseiller municipal

---

Mme Nathalie Lafrenière  
Secrétaire administrative aux  
commissions et comités